**MONOPARENTALITE**

Projet qui peut s’adresser à des structures ayant une bonne connaissance du secteur social, capable de créer, impulser un réseau, des partenariats avec le tissu local : entreprises, artisans, associations, Collectivités…

Le projet proposé peut reprendre toutes les actions ci-dessous ou seulement quelques-unes :

Objectifs du projet :

Le dispositif vise à favoriser l’accès au monde du travail à un public repéré comme éloigné de l’emploi du fait de leur situation familiale. En effet les différentes études démontrent qu’en France, les familles monoparentales (qui touchent en grande majorité des femmes) présentent plusieurs facteurs de vulnérabilités dans l’accès à l’emploi et la formation.

Le dispositif dédié doit permettre de favoriser la levée des freins en s’appuyant sur un.e professionnel.le expert qui s’adosse sur un maillage partenarial spécifique avec les différents acteurs du territoire.

Les principaux freins identifiés sont la garde d’enfants, la mobilité, un faible niveau de qualification et/ou des problématiques de maîtrise de la langue, et des difficultés sociales : faible revenu, problématique éducative, l’accès aux droits.

De plus, le fait d’être soutenu dans une dynamique de construction d’un projet professionnel, en dehors du foyer, participe au soutien à la parentalité. (Accueil en crèche, rupture de l’isolement…).

Méthode et description du projet :

Un.e conseiller.ère spécifique sera en charge de ces accompagnements en tant que référent unique. Cette mission permettra de coordonner les accompagnements et d’orienter vers les différents partenaires, en fonction des besoins identifiés lors du diagnostic de premier accueil.

Cet étayage de professionnel.les permettra de favoriser la levée des freins (garde d’enfants, mobilité…) afin de travailler sur le parcours d’insertion socioprofessionnel de la personne reçue.

Ces situations sont souvent complexes pour les travailleurs sociaux qui ne maîtrisent pas la problématique. Le dispositif permettra d’apporter une réponse dans la prise en charge globale de cette problématique tant pour les professionnel.les que pour les publics.

En effet, il semble important de travailler l’ensemble des problématiques liées à la situation de monoparentalité qui restent spécifiques à ce public.

Public ciblé :

Les familles monoparentales en situation de précarité ou présentant des risques de précarité (objectif de prévention).

**Budget prévisionnel : entre 15 000 et 50 000 € environ (selon la taille du porteur de projet et le nombre de bénéficiaires touchés)**